

Observatoire nantais des libertés (ONL)

Le 1^{er} avril 2020

Appel à la vigilance

La pandémie du Covid-19 crée une situation mondiale inédite. Notre pays a été placé sous le régime de l'État d'urgence sanitaire.

Au regard des expériences passées à l'occasion de l'État d'urgence, il nous faut être attentif sur les applications faites de l'État d'Urgence Sanitaire avec la possibilité pour l'Exécutif de décider par voie d'ordonnance.

Les pouvoirs publics prennent des mesures avec de très fortes restrictions des libertés publiques en s'arrogeant des pouvoirs extrêmement larges sans contrôles et contre pouvoirs effectifs.

Nous pouvons craindre des dérives : surenchère sécuritaire, surveillance généralisée, ...

Ainsi, en dehors de notre région, un arrêté anti-vente d'alcool qui heureusement a été annulé, dans notre région l'utilisation d'un drone pour surveiller la côte du Croisic, la verbalisation d'une femme faisant ses courses avec son enfant alors qu'elle vit seule avec lui et que l'attestation ne le prévoit pas, ne semblent pas proportionnées au regard des objectifs de sécurité sanitaire...

Nous invitons les citoyennes et les citoyens ainsi que les organisations associatives, syndicales et politiques à signaler tout fait qui vous paraît attentatoire aux libertés.

Il faut débattre collectivement afin d'évaluer où placer le curseur entre sécurité et liberté.

L'*Observatoire nantais des libertés (ONL)* sera vigilant sur les situations d'atteintes aux libertés et aux droits.

L'*Observatoire nantais des libertés* avec les associations Association Républicaine des Anciens Combattants, Attac, Droit au logement, France Palestine Solidarité, Ligue de l'Enseignement-Fédération des Amicales Laïques, Ligue des droits de l'Homme, Maison des Citoyens du Monde, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Syndicat de la Médecine Générale, Syndicat des Avocats de France, Tissé Métisse.
ONL@rezocitoyen.net